

Image not found or type unknown



Petite arnaque de france telecom

Par **adridri**, le **26/03/2010** à **08:56**

Bonjour,rrnrj'ai emménagé dans un nouveau logement, le telephone n'avait jamais été installé.
rnJe suis donc allé voir france telecom pour qu'ils me craient une ligne. Le service m'est
facturé 30€. rnrnDeux mois plus tard, n'ayant toujours pas de tonnalité, et après avoir passé
des après midi sur la hotligne de France telecom, je m'inscrit chez free en découpé total.
rrnrFinalement c'est après que les technitiens de free aient demandé à france telecom de
passer qu'ils ont branché ma ligne. rnrnMaintenant ils me réclament des frais de résiliations,
après m'avoir fait payer ds mois d'abonnement pour un service que je n'ai jamais eu. rnrnDans
les prochains jours je dois décider de payer ces 30€ mal heureux ou aller devant la justice
pour régler le litige. rnrnCes 2 mois ont vraiment été un enfer pour moi c'est pourquoi je suis
vraiment tenté d'aller en justice. rnrnQue pensez vous de ma situation? Ai-je une chance?